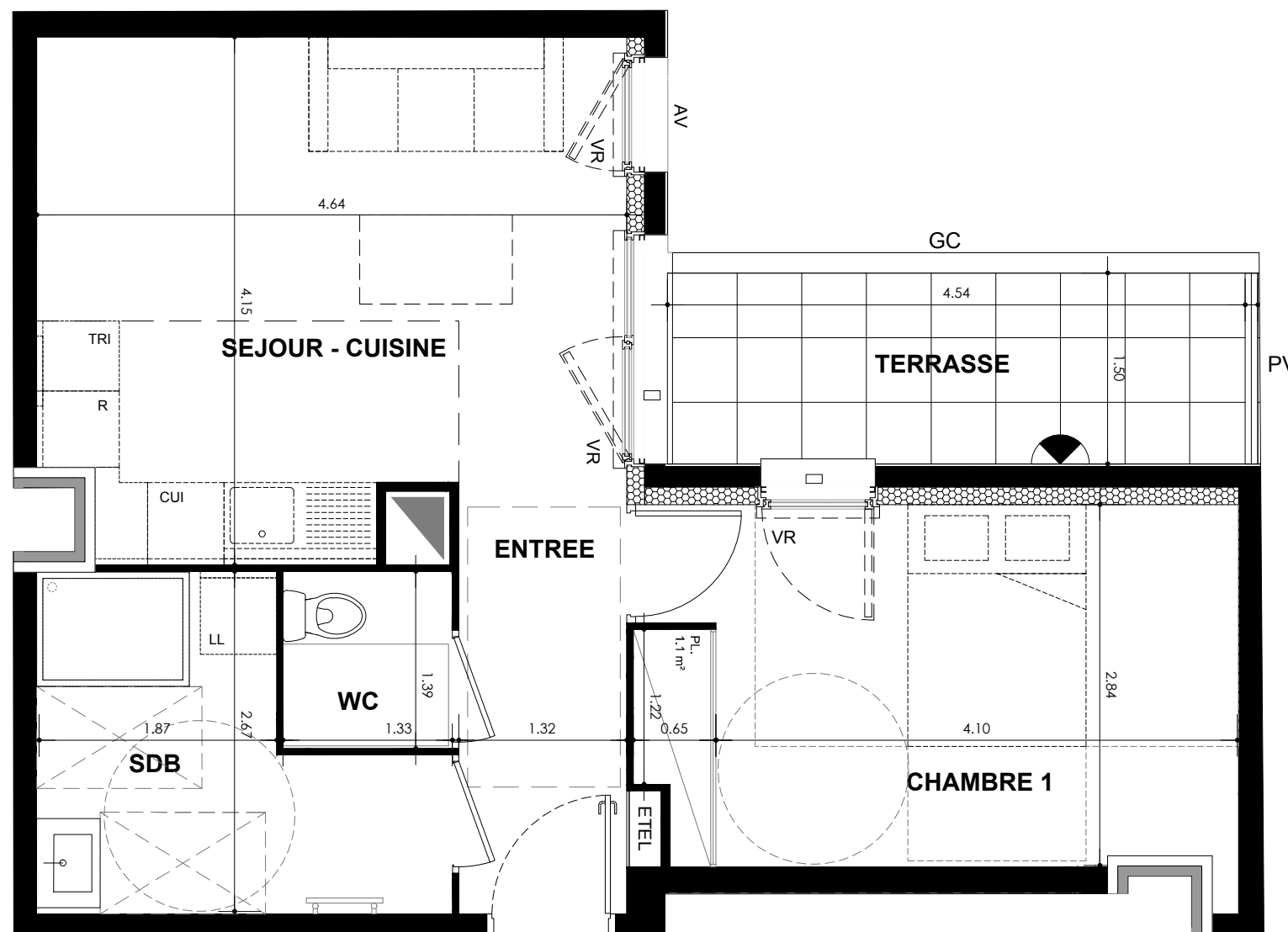


T2 A15 R+1



A15

SURFACES HABITABLES	
Entrée	2.97 m ²
Séjour - Cuisine	19.26 m ²
Chambre 1	13.38 m ²
SDB	6.81 m ²
WC	1.85 m ²
TOTAL APPARTEMENT	44.27

SURFACES EXTERIEURES	
Terrasse	6.81 m ²
TOTAL surface extérieure	6.81

SEUILS	Int	Ext	Int	Ext	Int	Ext
	Type 1	Type 2	Type 3	Type 4	Type 5	Type 6
LC	Volume complémentaire	EDEL	Tableau électrique	LL	Lave-linge	
AV	Allège vitrée	VR	Volet roulant	LV	Lave-vaisselle	
GC	Garde-corps	VRE	Volet roulant électrique	C	Cuisson	
PV	Pare-vue	TV	Prise télévision	R	Réfrigérateur	
PL	Placard			TRI	Tri des déchets	
				RP	Robinet de pulsage	

LEGENDE	Retombée de poutre	Faux-plafond	Limite carrelage
Sèche-serviette	Radiateur <td>Porte-Fenêtre <td></td> </td>	Porte-Fenêtre <td></td>	
Applique lumineuse ext.	Gaine technique <td></td> <td></td>		

DATE : 15/02/2019 ECHELLE : 1/50 INDICE :

NOTA :
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan, en fonction des contraintes techniques rencontrées lors de la réalisation. Les côtes et surfaces sont données sous réserve des impératifs d'ordre technique, administratifs ou de tolérance d'exécution.
Les canalisations, barbacanes, descentes d'EP, retombées, soffites, faux-plafonds, poutres, trappes de visites sur les gaines techniques ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. La hauteur sous soffite, faux-plafond ou poutre est de 2m minimum.
Les équipements électriques sont positionnés à titre indicatif.
La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

Radiateurs - la position et la dimension des corps de chauffe est donnée à titre indicatif et doit être validé par le BET fluide avant exécution.

